

APPEL A CANDIDATURE MAITRE ASSISTANT-E (Poste post-doctoral)
en
SOCIOLOGIE DU TRAVAIL
(75% D'UN TEMPS PLEIN)

CAHIER DES CHARGES

Description du poste

Ce poste vise à renforcer le pôle d'enseignement et de recherche en sociologie du travail au sein du futur Institut de sociologie de l'Université de Lausanne. Le/la candidat.e sera intégré.e dans une équipe en voie de constitution et pourra développer ses travaux sur une large palette de thématiques en lien avec la sociologie du travail (sociologie des compétences / qualifications, sociologie des organisations, sociologie des relations professionnelles, sociologie du chômage et de la précarité au travail, sociologie de la régulation du marché du travail, genre et travail, travail et temporalités sociales, sociologie des groupes professionnels, etc.).

Le/la maître assistant.e est engagé.e pour une période de deux ans, renouvelable une fois. À l'issue de la troisième année d'activité, il/elle peut demander au Doyen de la Faculté des sciences sociales et politiques d'entamer une procédure de stabilisation de son mandat par promotion à la fonction de maître d'enseignement et de recherche.¹

Profil

Doctorat en sociologie ou en sciences sociales, ou titre jugé équivalent dans le domaine couvert par le poste. Le/la candidat.e doit posséder une formation étendue en sociologie générale et en sociologie du travail, une expérience de la recherche et de bonnes connaissances en analyse des données quantitatives et/ou qualitatives.

¹ Pour connaître les conditions de stabilisation, voir la Directive 1.6. Maîtres assistants: procédure d'engagement, durée du mandat et stabilisation. Textes de référence: LUL, art. 64; RLUL, art. 53 et 58.

Enseignement – 30%

Le/la titulaire assure en principe 4 heures d'enseignements structurés au Bachelor, au Master ou au Doctorat par semaine et sur l'année, dans le domaine de la sociologie générale et de la sociologie du travail. Ces enseignements sont destinés à des étudiant.e.s en sciences sociales et en sociologie. Ils se décomposent ainsi :

- o un séminaire de sociologie générale de 1h/année au niveau Bachelor
- o un cours/séminaire en sociologie du travail de 2h/année au niveau Bachelor ou Master
- o un atelier de recherche en sociologie du travail de 1h/année au niveau Master ou Doctorat.

Les charges d'enseignement comprennent la supervision de travaux individuels (mémoires) et l'encadrement des étudiant.e.s.

Recherche, services et mandats – 40%

Le/la titulaire poursuivra ses propres recherches et participera à des études menées dans le cadre de l'Institut de sociologie. Il/elle sera encouragé.e à trouver des financements externes pour développer ses travaux.

Responsabilités administratives – 5%

Conformément aux prescriptions légales et aux exigences de la collégialité, le/la titulaire devra assumer les tâches administratives pouvant lui être imparties dans le cadre de ses fonctions de recherche et d'enseignement.

Rattachement

Le poste est rattaché à l'Institut de sociologie, sous la responsabilité de Nicky Le Feuvre (Professeure ordinaire en sociologie du travail).

Rémunération

Le traitement brut par an (2008) est de CHF 68'350.50 et un 13^{ème} salaire.

Entrée en fonction souhaitée : le 1er février 2009

Les documents suivants : lettre de candidature, curriculum vitae, liste des publications et 1 exemplaire des cinq publications majeures, au maximum, sont à adresser par courrier électronique à Madame Danièle Garnier, Daniele.Garnier@unil.ch ou à envoyer en deux exemplaires à :

Présidente de la Commission « MA – Sociologie du travail »
Université de Lausanne
Faculté des SSP – Décanat
Bâtiment Anthropôle
CH – 1015 LAUSANNE

Délai de candidature : 20 décembre 2008